

F frequentie2
À : David Culot, avis-eolien <avis-eolien@rtbf.be>
Cc : Michael Vandrogenbroek <Michael.Vandrogenbroek@IBPT.be>

Répondre Répondre à tous Transférer Lun 24/03/2025 14:37

Nöemie Dekegel (Fr) Nos références Bruxelles, le 24/03/2025

Correspondant 25/FRE/2025-000325-NDG/FIX/105/DIV

Cellule stratégique – Ressources rares Vos références tél. +32 2 226 87 39

frcadmin@ibpt.be

Objet : Projet de parc éolien situé à Thuin

Monsieur,

Votre demande mentionnée sous rubrique a retenu toute notre attention. Après examen de votre dossier, il ressort de l'étude d'incidences réalisée par l'IBPT sur les faisceaux hertziens autorisés que votre projet de parc éolien susmentionné ne risque pas d'interférer avec ceux-ci. Les coordonnées de l'éolienne considérée sont reprises dans le tableau ci-dessous.

	Diamètre maximal du rotor (m)	X (Lambert-72)	Y (Lambert-72)
E1	150	145.186	109.881
E2	150	145.578	110.265
E3	150	145.207	109.228
E4	150	145.831	109.561

Seuls les faisceaux hertziens actuellement autorisés par l'IBPT sont pris en compte lors de l'étude de compatibilité réalisée par l'IBPT.